

LE CANADIEN

Publié mensuellement, en Anglais et en Français, à London, Ont., dans les Intérêts de

L'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle du Canada.

Et envoyé par la poste aux membres le ou vers le 10 de chaque mois.
Les membres sont invités à nous et voyer des nouvelles ou informant ons dont l'Association pourra bénéficier. Toutes communications sur des sujets d'intérêt pour les membres de l'A. C. B. M., seront reçues avec plaisir, mais toutes lettres anonymes et toutes autres lettres que le gérant jugera ne pas être dans l'intérêt de l'Association ne seront pas publiées.

Les correspondants voudront bien se rappeler que la copie doit nous parvenir pas plus tard que le 15 du mois, pour être publiée dans le numéro du mois suivant. L'espace étant limité, on voudra bien être concis.

Adressez toutes communications à

S. B. BROWN,

Editeur et Gérant.
Bloc Coote, Rue Dundas,
London, Ont.

LONDON, JUILLET, 1899.

PROGRES DE L'A. C. B. M.

Dans un numéro précédent nous avons attiré l'attention sur le grand progrès que l'A. C. B. M. faisait dans la Province d'Ontario. On peut dire en toute sûreté qu'en fait de membres, de la qualité des risques obtenus, du travail, l'A. C. B. M. traverse une période qui surpasse tout record. Et le point le plus édifiant et le plus encourageant de cette période d'accroissement se trouve dans le fait que nous avons obtenu ce grand nombre de nouveau membres dans des localités où l'Association était déjà établie. Ceci démontre que là où notre noble Association est le mieux connue elle est mieux respectée, et là où les bénéfices qu'elle confère à l'humanité depuis sa fondation ont été vus et ressentis, c'est dans ces endroits que les gens l'aiment le plus. N'est-ce pas là une garantie de bonne foi pour tous ceux qui désirent devenir membres des sociétés de bienfaisance? N'y a-t-il pas là pour chaque frère qui désire travailler pour l'A. C. B. M. de quoi servir de texte pour un sermon à son sujet? Peut-il se trouver un plus puissant appel à notre raison, à notre jugement, à notre instinct commercial, que dans le fait que à où l'A. C. B. M. a fait des affaires pendant des années, là où chaque fait en relation avec son histoire est le mieux connu, elle est capable de mourir en sa faveur un record sans parallèle dans l'histoire de l'assurance fraternelle en ce pays. Quelle source de grande joie ce devrait être pour nous tous! Comme ceci devrait nous stimuler tous à renouveler nos efforts en faveur de notre association! Six mois de l'année 1899 sont écoulés, et que nous a coûté notre assurance dans l'A. C. B. M.? Seulement sept cotisations. Quelle organisation, fraternelle ou autre, peut concourir? Il est impossible de concevoir qu'on pourrait poursuivre notre œuvre à meilleur marché. Main tenant, avec notre programme tel que défini plus haut, nous croyons pouvoir faire appel à tous nos frères par tout le Canada, là où il y a du travail à faire de l'accomplir. Partout où une succursale de l'A. C. B. M. est établie maintenant, il y a encore de bons membres à obtenir et on devrait se les assurer, et avec du travail à propos on peut les obtenir. Partout où il se

trouve une population Catholique avec du matériel suffisant pour former une succursale, on devrait l'établir. Mais sous nous guider par une énergie continue et un jugement sain, l'honnêteté du but, la droiture dans toutes nos transactions, une obéissance, filiale un amour fraternel et une vénération filiale pour notre Mère l'Eglise. Chérissons toujours ces principes, et l'œuvre glorieuse que nous accomplissons se continuera.

LA CONSOMPTION MALADIE CONTAGIEUSE.

La consommation est la plus dominante et la plus fatale des maladies au Canada. L'année dernière dans la Puissance il y a eu 3 000 décès de plus par consommation que par toutes autres maladies contagieuses. Dans Ontario une personne sur chaque 1 000 de population meurt chaque année de consommation. L'année dernière cette Province a perdu 2 500 personnes à gages par cette maladie, ce qui représente une perte directe de \$2 500 000, et une perte indirecte de plus d'une somme presque incalculable.

La consommation est contagieuse, et pour cette raison on pourrait empêcher plusieurs décès causés par cette maladie. Elle est aussi guérissable, dans bien des cas, quand elle est prise à point.

Les remèdes hygiéniques pour la consommation sont de l'air pur et de la nourriture pure.

Les médecins devraient attirer l'attention de leurs patients consommateurs et les amis de ces derniers sur la nature transmissible de la maladie.

Il meurt deux fois autant de gens de consommation que de toutes les autres maladies contagieuses réunies.

Comme les germes empoisonnés de la consommation sont en grande partie disséminés par la matière expectorée par les personnes qui en sont malades, on devrait prendre un soin spécial de cette substance afin d'empêcher que la contagion se répande.

On ne devrait pas cracher dans les basses publiques, les voitures de transport ou sur la rue. Les personnes qui toussent devraient toujours se servir d'un mouchoir ou vaisseau approprié. Le premier devrait être brûlé et le dernier purifié fréquemment par de forts désinfectants. Dans le Tramway et autres voitures de transport, et dans les basses publiques, des placards défendant de cracher devraient être affichés.

De plus pour éviter le danger de la poussière infectée, les chambres occupées par des consommateurs ne devraient pas être garnies de tapis ou meubles, ornements, rideaux etc. qui ne sont pas nécessaires. Le plancher devrait être nettoyé avec un linge humide, au lieu d'un balais. La chambre devrait être désinfectée fréquemment, et invariablement après la mort ou le déménagement d'un patient.

Les citoyens et les municipalités également ont des devoirs et une responsabilité qui leur incombent et dont l'observance soignée ne peut que bénéficier grandement à nous, et sauver plusieurs vies.

MGR. CLOUTIER, EVEQUE ELU DES TROIS RIVIERES

L'Archevêque de Québec a reçu, le 1er juin, le bref apostolique nommant M. le chanoine Cloutier au siège des Trois-Rivières.

Cette nouvelle, attendue depuis plusieurs semaines, a été apportée au titulaire par Mgr. Maréchal, vicaire général, et accueillie partout avec joie.

On sait que Mgr. Cloutier était le disciple d'élite et même désigné par Mgr. Lefebvre, pour lui succéder dans le gouvernement de l'Eglise des Trois-Rivières.

Cette nomination assure donc au diocèse des Trois-Rivières, comme dit la Semaine Religieuse de Montréal, "la permanence de ses belles traditions de foi solide, de force dans l'union, et de fidélité dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes." La longue vie d'intimité de Mgr. Cloutier avec Mgr. Lefebvre, sa piété et son zèle en sont le gage certain.

Nous sommes heureux de voir sanctionné par Léon XIII, le choix de Mgr. Lefebvre et de l'épiscopat de la province ecclésiastique de Québec. Pour dire toute notre pensée, nous n'avons jamais douté qu'il le serait à l'heure voulue par la Providence.

Que l'Élu du Saint-Siège veuille bien agréer nos respectueuses félicitations, et que Dieu daigne faire pleuvoir ses bénédictions sur son épiscopat!

La famille privilégiée qui a eu le rare bonheur de donner à l'Eglise trois prêtres et sept religieuses, méritait bien l'honneur de donner un évêque à l'Eglise du Canada.

Ad multos annos! D. G.

FRERE W. P. KILLACKY, DE FUNT.

Les membres de l'A. C. B. M. par toute la Puissance apprendront avec le plus profond regret la nouvelle de la mort subite du Grand Organisateur Frère W. P. Killackey, arrivée à Windsor, Ontario, dans la soirée de Vendredi, 30 Juin.

Frère Killackey était sorti en ville vers les 6 heures, et peu après était à table à prendre le souper, quand il fut pris de grandes douleurs dans la région de l'abdomen, suivies par un vomissement excessif. Le Dr Réaume fut immédiatement appelé, mais ne pu sauver son patient. Le docteur dit qu'en toute probabilité le vomissement a causé une rupture d'un vaisseau sanguin du cerveau, et l'apoplexie s'en est suivie.

Frère Killackey naquit à Weston, dans le comté de York, Province d'Ontario, en 1861, et par conséquent était à sa mort dans sa 38ème année. Ses parents—Wm. Killackey et Anne Cummings—étaient tous deux natifs d'Irlande. Tout jeune Frère Killackey déménagea avec ses parents à la ville de Meaford, dans le comté de Grey. Il reçut son éducation dans les écoles Publiques de Meaford et au Toronto Collegiate Institute. Pendant quelque temps il travailla à la manufacture de laine que son père opérait à Meaford, et subéquentement se fit instituteur, position qu'il occupa pendant plusieurs années avec un succès marqué. Il enseigna pendant deux ans dans l'école Publique de Meaford et cinq ans dans l'école Supérieure de Vienna, dans le comté d'Elgin, et il fut principal pendant douze ans et demi des écoles Séparées de Chatham. Durant cette période ses confrères instituteurs l'honorèrent en l'élevant pendant deux ans Président de l'Association des Instituteurs du Comté de Kent. Il prit

une part active dans toutes les questions se rattachant au bien tre de cette ville et du comté. Il fut membre du Bureau de la Bibliothèque Publique depuis sa fondation jusqu'à son départ de cette localité. Il remplit aussi dignement les charges de Président et de Secrétaire du Bureau, et celle de Président du Comité de la Bibliothèque, et dans une occasion fut choisi comme Président de l'Association Agricole de Kent Ouest. Lors de la célébration de l'inauguration de Chatham comme ville, il agit comme Président du Comité des citoyens. Il prit aussi une part active dans la politique de notre pays. Notamment identifié avec le parti Conservateur, il en était l'un des orateurs de meetings les plus capables. Pendant longtemps il fut Président du Club Libéral-Conservateur des Jeunes Gens de Chatham.

C'est avec un extrême chagrin que nous annonçons la mort de Frère Killackey. Nous le connaissions principalement comme membre représentatif de l'A. C. B. M. A commencer du temps de son admission dans l'Association il en fut l'un de ses membres les plus forts et les plus capables. Il entra dans l'A. C. B. M. dans la succursale No. 5, de Chatham, le 11 Avril, 1887, et en fut le représentant à la Convention de Montréal, en 1890, à laquelle il fut élu Grand Premier Vice-Président. En sa qualité comme tel il assista aussi à la Convention de Hamilton, en 1892, et à encore il fut mis en nomination pour la même charge, mais il signifia son désir de se retirer, ce qui lui fut permis. A la Convention de St. Jean, N. B. en 1894 il représenta la Succursale No. 5 une deuxième fois. Il fut encore à cette convention mis en nomination pour la charge de Grand Premier Vice-Président contre notre Grand Président actuel, mais il demanda la permission de se retirer, en disant: "Je crois avoir eu ma part des honneurs, et il n'y a pas d'homme dans l'Association qui pourrait faire autant de bien pour le bénéfice de l'A. C. B. M. que Frère M. F. Hackett, et je considère comme un grand privilège qu'il me soit permis de me retirer en sa faveur." On acquiesça à sa demande, et lors de la nomination et de l'élection des Grands Syndics il fut choisi comme membre du Bureau Exécutif, position qu'il remplit jusqu'à la Convention de Québec, en 1898.

Avant la Convention d'Ottawa, en 1896, il fut transféré à la Succursale No. 1, de Windsor, ayant été obligé de résider là à cause de sa nomination comme Deputy-Collecteur des Douanes. Il occupa cette position jusqu'au 9 Avril, 1897.

A l'occasion de son transfert à Windsor, la Succursale No. 5 lui présenta un cadeau avec une magnifique adresse, dont une partie, le verset suivant, est si appropriée présentement:

(Traduction libre de l'Anglais)

"Que mon cœur, longtemps, longtemps, soit rempli de ces pensées,
Comme le vase dans lequel des roses sont distillées
Vous pouvez briser, ruiner le vase suivant
Mais le parfum des roses encor se fera sentir."

A l'assemblée des Grands Syndics tenue à Toronto le 4 Octobre, 1897, Frère Killackey fut nommé Organisateur pour la province d'Ontario, et après la convention de Québec il fut nommé de nouveau à cette position qu'il remplit jusqu'à sa mort.

Par la mort de Frère Killackey l'A. C. B. M. a fait une grande perte. Presque chaque semaine nous recevons des rapports du travail fructueux qu'il accomplissait en faveur de l'Associa-